



HAL
open science

“ Les Maccabées, modèles des guerriers chrétiens ”,
Cahiers de civilisation médiévale, 54e année,
Janvier-Mars 2011, p. 3-19.

Sylvain Gouguenheim

► To cite this version:

Sylvain Gouguenheim. “ Les Maccabées, modèles des guerriers chrétiens ”, Cahiers de civilisation médiévale, 54e année, Janvier-Mars 2011, p. 3-19.. Cahiers de civilisation médiévale, 2011. hal-03454148

HAL Id: hal-03454148

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03454148>

Submitted on 29 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sylvain GOUGUENHEIM

Les Maccabées, modèles des guerriers chrétiens des origines au XII^e siècle

« Prends ce glaive saint, il est un don de Dieu, avec lui tu briseras les ennemis »¹

RÉSUMÉ

Cet article veut montrer combien l'usage des deux Livres des Maccabées et de la figure de leurs héros fut répandu dans le christianisme latin, des premiers siècles de notre ère à l'époque des croisades. Cet héritage, cette filiation, ont été rendus possibles par la longue tradition qui s'empara des Maccabées. L'Église tard-antique y voyait une anticipation des croyances chrétiennes. Modèles à imiter, les Maccabées devinrent le prototype des martyrs chrétiens, puis l'incarnation de l'idéal du combattant de la foi, du *miles Christi* qui, par la prédication ou la guerre réelle, se battait au service du Christ. Persécutés pour leur foi, les Maccabées ont mérité, selon saint Bernard, d'accéder aux cieux. Dès le X^e siècle, des chroniqueurs tracèrent le parallèle entre les luttes menées par les Maccabées et celles des troupes ottoniennes aux prises avec les Hongrois, faisant de leur exemple un encouragement à combattre même en nette infériorité numérique. Ainsi le martyr n'était plus uniquement une victime passive : un guerrier pouvait mériter cette appellation. La lecture des chroniqueurs de la première croisade et l'examen de sources iconographiques concordent : en se battant en Terre sainte, dans les lieux mêmes où s'étaient déroulées les guerres des Maccabées, les Croisés se sentaient aidés par eux, revivant leur épopée tout en la parachevant. Avec l'aide de Dieu, dépêchant à leur secours des armées célestes, les membres des ordres militaires, « Nouveaux Maccabées », répliquaient l'aventure biblique et la menaient à son terme, accomplissant ainsi l'Histoire du salut.

ABSTRACT

The purpose of this article is to show how much the use of I and II Maccabees, and of their heroes expanded throughout Latin Christianity, from the first centuries AD until the Crusading era. This inheritance, this filiation, became possible thanks to the long tradition which had taken over the Maccabees. The Late Antique Church regarded them as precursors of Christian beliefs. Models to imitate at first, the Maccabees became the prototype of Christian martyrs, then they embodied the ideal of the combatant for the faith, of the *miles Christi* who fought for Christ by preaching or in real war. Persecuted for their faith, the Maccabees deserved, according to saint Bernard, to go to heaven. Starting in the tenth century, some chroniclers drew a parallel between the Maccabees' battles and the Ottonian troops fighting against the Hungarians, using their example to incite Christian warriors to fight even when clearly outnumbered. Thus a martyr was no longer just a passive victim, as a warrior could now earn the label. Study of the chronicle writers of the First Crusade and the iconographic sources confirms this: by fighting in Holy Land, in the same places where the Maccabean wars had taken place, the Crusaders felt helped by them and even

1. 2 M 15, 16. Les citations bibliques sont extraites de *La Bible de Jérusalem*, Paris, Desclée de Brouwer, 1975. Sur les Maccabées : Félix-Marie ABEL, *Les Livres des Maccabées* [3^e éd. revue], Paris, Cerf, 1961 ; Robert McGRATH, *The Romance of the Maccabees in Medieval Art and Literature*, thèse PhD [dactyl.], Université de Princeton, 1963 (avec une centaine de miniatures) ; Helen NICHOLSON, *Templars, Hospitallers and Teutonic Knights. Images of the Military Orders, 1128-1291*, New York, Leicester University Press, 1993 ; Antoine CALVET, *Les Légendes de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem*, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, 2000.

thought they lived anew in their own saga, completing it. With God's help, who dispatched to them divine armies, the members of military orders, the "New Maccabees", repeated the biblical adventure, bringing it to its completion and thus fulfilling the story of Salvation.

La guerre n'est pas une valeur prêchée par le Christ et le christianisme n'est pas à proprement parler une religion guerrière. Néanmoins l'Église et les chrétiens durent s'accommoder de la pratique militaire, voire y recourir, tout en s'efforçant de la justifier. Les thèmes de la guerre juste, de la guerre sanctifiée voire sainte, sont de nos jours au centre d'études historiques, et les travaux récents – après et parmi d'autres – de Thomas Deswarte ou Jean Flori invitent à prolonger la réflexion². Le christianisme dut-il opérer une mue fondamentale pour tolérer le recours à la force armée, lui trouver des valeurs salvatrices, ou pouvait-il puiser dans ses racines juives, bibliques, des éléments susceptibles de justifier ou même d'encourager la pratique de la guerre ?

C'est dans le cadre de cette problématique que nous voulons poser ici quelques jalons concernant le recours au livre des Maccabées dans la tradition latine, de la fin de l'Antiquité au début des croisades. Il est connu que Judas Maccabée et ses frères ont servi de modèle aux combattants chrétiens. Mais par quelle filière ce modèle s'est-il imposé et quel sens lui a-t-on donné ? Le rôle joué par les Maccabées dans la sacralisation ou la sanctification de la guerre est-il apparu uniquement lors des opérations militaires de Terre sainte ? A-t-il été modifié par ces mêmes opérations ?

Quatre livres bibliques, dits des Maccabées, retracent l'épopée de ces combattants juifs vivant à l'époque de la domination grecque. Alors que les Juifs ne les considèrent pas comme scripturaires, l'Orient chrétien en accepte l'ensemble, tandis que seuls les deux premiers sont canoniquement retenus par l'Église latine, et abondamment commentés depuis les Pères et le haut Moyen Âge.

Le premier Livre – écrit en hébreu vers 100 av. J.-C. mais que l'on ne connaît que par une traduction grecque – raconte l'histoire des Juifs en lutte contre la dynastie des Séleucides, qui voulut imposer le polythéisme en Terre sainte. Il couvre une période d'environ quarante années (de 176 av. J.-C. à 134 av. J.-C.). Le prêtre Matthatias refusa de se soumettre, ses trois fils Judas (dont Maccabée est le surnom), Jonathan et Simon conduisirent la lutte. Judas s'imposa comme chef lors des campagnes contre Lysias gouverneur de Transeuphratène et il restaura le Temple de Jérusalem (166 av. J.-C.-160 av. J.-C.). Après sa mort sur le champ de bataille, Jonathan prit sa succession (160 av. J.-C.-142 av. J.-C.), devint grand-prêtre (152 av. J.-C.), fortifia Jérusalem, chercha à faire alliance avec les Spartiates et les Romains, mais fut capturé et exécuté. Simon assura alors la relève (142 av. J.-C.-134 av. J.-C.), cumulant les titres de « grand prêtre, stratège et ethnarque des Juifs » ; il fortifia les villes de Judée avant de céder le commandement à son fils Jean Hyrcan (en 134 av. J.-C.) et de mourir assassiné.

Le second Livre – écrit en grec soit en 124 av. J.-C. soit vers 160 av. J.-C. – n'est pas une continuation du premier mais un récit parallèle et en partie antérieur, résumant un texte bien plus long dû à Jason de Cyrène³. Il commence avec la fin du règne de Séleucos IV Philopator (187 av. J.-C.-175 av. J.-C.) – le prédécesseur d'Antiochos IV (175 av. J.-C.-163 av. J.-C.) – et s'achève

2. Jean FLORI, *La guerre sainte. La formation de l'idée de Croisade dans l'Occident chrétien*, Paris, Aubier, 2002 ; Thomas DESWARTÉ, « Entre historiographie et histoire, aux origines de la guerre sainte en Occident », dans *Regards croisés sur la guerre sainte. Guerre, idéologie et religion dans l'espace méditerranéen latin (XI^e-XIII^e siècle)*. Colloque international de la Casa de Velázquez, Madrid, 11-13 avril 2005, éd. Daniel BALOUP et Philippe JOSSERAND, Toulouse, CNRS/Université de Toulouse - Le Mirail, 2006 (Méridiennes), p. 67-90.

3. Sur les deux autres livres, écrits en grec et datant du 1^{er} s. av. J.-C., voir Moses HADAS, *The Third and Fourth Books of the Maccabees*, New York, Harper and Brothers, 1953. Le troisième livre met en scène Ptolémée Philopator roi d'Égypte (221 av. J.-C.-204 av. J.-C.) qui persécute les Juifs après avoir voulu pénétrer dans le Temple. Il veut les faire écraser par ses éléphants que Yahvé retourne contre lui ; il se mue alors en protecteur des Juifs. Voir André PAUL, « Le Troisième livre des Maccabées », dans *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, II/20.1, Berlin, De Gruyter, 1987, p. 298-336. Le quatrième commente de manière philosophique le martyre d'Eléazar et de ses frères. Les grands codex de la Septante (Sinaïticus du IV^e s. et Alexandrinus du V^e s.) comportaient les quatre livres des Maccabées.

avant la défaite de Judas (soit une période d'une quinzaine d'années). L'auteur insiste sur la mort d'Antiochos Épiphane et Nikanor qui voulurent détruire le Temple. On y trouve l'histoire des martyrs, le sage Éléazar exécuté pour sa foi (2 M 6) et les sept frères victimes de la persécution d'Antiochos (2 M 7). L'auteur voit dans chaque événement un effet de la volonté de Dieu ; ainsi les ennemis d'Israël sont-ils châtiés et à travers les épreuves imposées au peuple juif, se forge une foi récompensée par des victoires militaires.

L'un des aspects les plus intéressants de ce récit est qu'il contient, pour la première fois dans l'Ancien Testament, des affirmations relatives à la résurrection des morts et l'idée de l'efficacité de la prière pour les défunts⁴. On comprend dès lors que l'Église l'ait utilisé pour l'office des morts (appelé aussi « office des Maccabées »)⁵. Elle voyait notamment une anticipation des croyances chrétiennes dans le passage : « Car, s'ils n'avaient pas espéré que les soldats tombés fussent ressusciter, il était superflu et sot de prier pour les morts, et s'il envisageait qu'une très belle récompense est réservée à ceux qui s'endorment dans la piété, c'était là une pensée sainte et pieuse »⁶.

I. Les Maccabées de l'histoire à la glose : les premiers martyrs chrétiens

Les commentaires chrétiens sur les Maccabées suivirent un canevas similaire d'un auteur à l'autre, mais en fonction des circonstances, on utilisa l'histoire des Maccabées dans des sens différents. Elle suscita très tôt la réflexion des Pères de l'Église et des grands auteurs chrétiens : Origène, Cyprien, Grégoire de Naziance, saint Jérôme, saint Augustin, saint Hilaire et Isidore de Séville, pour ne citer que les plus importants⁷. Saint Jérôme n'a pas traduit les deux Livres des Maccabées – qui circulaient néanmoins dans les versions latines de la Septante (*Vetus latina*) avant d'être révisées et intégrées dans la Vulgate⁸. Il cite toutefois leur histoire comme témoignage d'un temps où Dieu intervenait aux côtés du peuple élu⁹. Isidore remarqua quant à lui que les Livres des Maccabées n'avaient pas de valeur canonique, mais que l'Église les considérait comme faisant partie des livres historiques¹⁰.

4. On la trouve aussi dans Dn 12, 2 et dans le livre de Job, du moins dans la version qu'en donne la Septante qui diffère de la Vulgate : « (Le seigneur) qui exalte les humbles et ressuscite les morts » (Jb 5, 11 ; voir aussi Jb 19, 25-26 et 42, 17 : « Il est écrit qu'il ressuscitera de nouveau avec ceux que le Seigneur ressuscite »). Cette croyance, diffusée par les Pharisiens, garantissait que la Justice se manifesterait dans le monde futur.

5. La prière pour les défunts est attestée en 2 M, 12, 41-46 (« Tous se mirent en prière pour demander que le péché commis fût entièrement pardonné ») et l'intercession des saints en 2 M, 15, 12-16 (dans une vision Judas voit apparaître deux personnages, l'ancien grand prêtre Onias et le prophète Jérémie qui prient pour « toute la communauté des Juifs », « pour le peuple et pour la ville sainte toute entière »).

6. 2 M 12, 44. Voir aussi 2 M 7, 9 (« le Roi du monde nous ressuscitera pour une vie éternelle » dit l'un des sept martyrs) ; 2 M 14, 46 (épisode où Razis pour échapper aux soldats de Nikanor, s'arrache les entrailles et prie « le maître de la vie et de l'esprit de les lui rendre un jour »).

7. ORIGÈNE (*Exhortation au martyre*, 22-27, éd. *Patrologie grecque* [désormais PG] 11, col. 564-637) décrit les supplices endurés par les sept frères et leur mère afin de rappeler ce que la piété et l'amour de Dieu « peuvent contre les tourments les plus affreux et les supplices les plus inouïs ». « Qui, s'exclame Origène, mérite plus d'éloges que celui qui s'est précipité au devant du trépas librement et volontairement pour la foi ? » ; GRÉGOIRE DE NAZIANCE, *Logoi (Discours)*, XV (« *Eis tous Makkabaious* »), éd. PG 35, col. 911-934 estime que les Maccabées doivent être loués car ils ont conformé leur règle de vie à la norme de la Croix (voir André DUPONT-SOMMER, *Le quatrième livre des Macchabées*, Paris, Champion, 1939) ; Isidore dans son court exposé sur les Maccabées (ISIDORE DE SÉVILLE, *Questiones in vetus testamentum*, éd. *Patrologie latine* [désormais PL] 83, col. 423-424 « *De Machabeis* ») rappelle qu'ils ont subi le martyre pour obéir aux lois sacrées : « *De Macchabeis autem quid fratribus loquar, qui sub Antiocho rege pro sacris legibus dira tormenta perpessi sunt ?* » (col. 423C). Il dresse un parallèle entre la mère des sept martyrs et l'Église mère des chrétiens martyrs (col. 424D).

8. Saint Augustin, dans *La doctrine chrétienne*, les fait figurer dans le canon des livres bibliques. Ils se retrouvent en 405 dans le canon proposé par le pape Innocent I^{er} puis dans la liste des livres saints du concile de Carthage (419).

9. SAINT JÉRÔME, *Epistolae*, c : « *Quid memorem insignis Macchabaeorum victorias qui, ne illicitis carnibus vescerentur et communes tangerent cibos, corpora obtulere cruciatibus : totiusque orbis in Ecclesiis Christi laudibus praedicantur, fortiores poenis, ardentiores quibus comburebantur ignibus* », éd. PL 22, col. 820. Dans son *Commentaire à Zacharie* (éd. PL 25, col. 1487C), il évoque « les combats et les victoires des Maccabées contre Antiochos » (« *illis contra Antiochum dimicantibus atque vincentibus* »).

10. ISIDORE DE SÉVILLE, *In libros veteris ac novi testamenti*, éd. PL 83 : « [...] *tamen ab Ecclesia inter divinorum voluminum annumerantur historias* » (col. 174D).

Ce fut d'abord la figure des sept frères subissant le martyre de la part d'Antiochos Épiphane qui retint l'attention. Considérés comme des chrétiens avant la lettre, ils firent l'objet d'un culte, et leur mémoire fut honorée. Cet épisode du second Livre des Maccabées circula abondamment au Moyen Âge. Saint Cyprien note que l'exemple de ces hommes refusant d'apostasier et souffrant pour cela les tourments des tortures devait encourager à subir le martyre¹¹. Dans la première moitié du v^e siècle, saint Hilaire, évêque d'Arles mort vers 449, composa un poème en leur honneur¹². Au v^e siècle, saint Gaudence, évêque de Brixen, rédigeait un sermon sur ce thème. Il exaltait la noblesse des sept martyrs, qui adoraient Dieu et vénéraient la loi de leurs pères¹³. Ils offraient ainsi aux chrétiens l'exemple de ceux qui ont manifesté leur fidélité à Dieu en allant jusqu'à combattre pour lui : « Ces très heureux frères présentèrent aux martyrs qui vécurent après la passion du Christ un exemple d'endurance, afin qu'ils comprennent avec quelle grandeur d'âme et quelle constance ils devaient combattre pour le nom du Rédempteur, sur l'ordre duquel ceux-là même avaient combattu avec tant de ténacité »¹⁴.

La prise en compte de la dimension guerrière des Maccabées semble s'accroître avec saint Augustin. Celui-ci souligne dans *La Cité de Dieu* que les Maccabées offrent le premier cas avant l'Incarnation du Christ de martyrs pour la foi, capables de lutter jusqu'à la mort pour défendre la loi divine et parle « de la passion admirable et violente de ces martyrs qui, avant que le Christ ne vienne dans la chair, combattirent jusqu'à la mort pour la loi de Dieu, et subirent des tourments extrêmes et épouvantables »¹⁵.

L'évêque d'Hippone apporte ainsi une importante innovation au thème du martyre : les martyrs peuvent être des combattants et non seulement des victimes passives du bourreau. Il prenait appui sur le texte biblique et la vision de Judas Maccabée rencontrant le prophète Jérémie qui lui remet une épée en or en lui disant : « Prends ce glaive saint, il est un don de Dieu, avec lui tu briseras les ennemis » (2 M 15, 12-16).

Sans doute faut-il voir dans ce jugement d'Augustin l'origine d'une innovation liturgique qui distingue les Maccabées de manière exceptionnelle : ils sont les seuls martyrs de l'Ancien Testament à avoir leur fête dans le calendrier chrétien, dès le ix^e siècle¹⁶, et la lecture du Livre des Maccabées figure dans le cycle liturgique des leçons bibliques, au mois d'octobre. Au sein de l'office des morts – apparu aussi au ix^e siècle –, 2 M 12, 43 constitue un élément des matines¹⁷. On remarquera que les Maccabées furent inscrits au propre des saints de l'Ordinaire jérosolymitain des Templiers, vers 1160¹⁸.

C'est au ix^e siècle encore que Raban Maur (780-856) rédigea un commentaire à leur sujet, accompagné de deux lettres introductives adressées à l'empereur Louis le Pieux et à l'archidiacre

11. SAINT CYPRIEN, *Epistolae*, 56, 6 : « *Quid in Machabeis, beatorum martyrum gravia tormenta, et multiformes septem fratrum poenae, et confortans liberos suos mater in poenis et moriens ipsa quoque cum liberis, nonne magnae virtutis et fidei documenta testantur, et nos ad martyrii triumphum suis passionibus adhortantur ?* », éd. PL 4, col. 354B.

12. *Versus in natali Machabeorum martyrum*, éd. PL 50, col. 1275-1286.

13. GAUDENCE, *Sermones*, xv (*Sermo Die natali Macchabeorum*) : « *Quanto enim nobiliores isti septem pueri [...], isti Deum patrum colunt... isti venerantur legem patriam* », éd. PL 20, col. 948C-955A, ici col. 949.

14. *Ibid.* : « *Formam tolerantiae praebuerunt isti beatissimi fratres futuris post passionem Christi martyribus, ut intelligant, quanta animi magnitudine, et constantia pro Redemptoris nomine dimicare debeant, pro cujus mandato tam pertinaciter ipsi certassent* » (col. 952B).

15. SAINT AUGUSTIN, *La Cité de Dieu*, XVIII, 36 (*De Esdra et libris Macchabeorum*) : « *Propter quorundam Martyrum passiones vehementes atque mirabiles, qui antequam Christus venisset in carnem, usque ad mortem pro Dei lege certaverunt, et mala gravissima atque horribilia pertulerunt* », éd. PL 11, col. 596 ; saint Augustin note que l'Église à la différence des Juifs, considère comme canonique les Livres des Maccabées.

16. Le 1^{er} août à côté de saint Pierre aux Liens – titre de l'église romaine où une part de leurs reliques avait été transférée au vi^e siècle.

17. La septième lecture de l'office de la troisième nocturne (les trois nocturnes ou « offices des ténèbres » constituent les subdivisions des matines).

18. Les propres de l'office sont des pièces particulières du temporel, du sanctoral, des offices votifs et de celui des défunts, qui viennent se greffer sur l'ordinaire de l'office. Ils sont rassemblés dans des livres, organisant par types (chants, lectures, oraisons) ces différentes pièces liturgiques.

Gérolde¹⁹. La première mentionne l'intérêt que porte l'Église au Livre des Maccabées et traite de la notion de guerre juste. Raban insiste sur le profit que le prince tirera de la lecture du texte biblique. Il interprète l'histoire des Maccabées de manière allégorique, comme une préfiguration de la christianisation du monde. La mort de Matthatias annonce ainsi la Passion²⁰ et l'action de Judas Maccabée anticipe celle des apôtres, que Raban identifie à la « guerre du peuple chrétien » – idée que nous avons déjà trouvée sous la plume de l'évêque Gaudence – : « qu'est-ce qui est signifié par la personne de Judas Maccabée sinon les premiers prédicateurs de l'Évangile, instruits par le Sauveur lui-même, et qui furent les plus capables de mener la guerre du peuple chrétien ? »²¹.

Aux yeux de Raban Maur la prédication est donc un combat, une guerre (« *bellum* »). Commentant le verset de la célèbre harangue « *accingimini et estote filii potentes* »²², il recommande aux prédicateurs d'en user : « Telle doit être la doctrine des saints prédicateurs, telle doit être leur exhortation, afin de stimuler l'esprit de leurs auditeurs et de fortifier leur cœur pour résister au Diable et à son armée et pour placer en Dieu seul l'espoir de la victoire »²³.

Le thème passa du monde des théologiens à celui des historiens et chroniqueurs. Widukind de Corvey, auteur des *Res gestae Saxonicae*, en offre un remarquable exemple²⁴. L'univers des Maccabées lui sert à dépeindre la lutte d'Henri I^{er} l'Oiseleur puis d'Otton I^{er} le Grand contre les Hongrois entre 933 et 955, qui s'acheva par l'impérissable victoire du Lechfeld. L'historien Hagen Keller a étudié les aspects de cette mise en valeur idéologique²⁵. Une conception vétéro-testamentaire inspire Widukind dans sa description du pouvoir royal ottonien : Dieu, par l'intermédiaire des rois germaniques, accomplit les mêmes miracles guerriers que ceux qu'il a réalisés au temps des souverains juifs. À la veille d'un combat, les rois s'adressent à lui, l'implorant de leur donner la victoire, bien qu'ils soient inférieurs en nombre à leurs ennemis. Widukind rapporte qu'un ange les aida à vaincre, tout comme au temps des Maccabées²⁶.

Les Maccabées sont donc chez Widukind, qui disposait vraisemblablement à Corvey des commentaires de Raban Maur, les modèles du guerrier chrétien, et la guerre une source de mort glorieuse²⁷. Le chroniqueur saxon ne se contente pas d'accumuler des citations empruntées à leur histoire (ainsi les discours attribués à Henri I^{er} ou à Otton I^{er} à la veille des batailles contre les Hongrois

19. RABAN MAUR, *Commentaria in libros machabaeorum*, éd. PL 109, col. 1125-1256. Voir ce qu'il écrit dans sa lettre-préface à Louis le Pieux : « *Nunc vero quia tempus est illud quo Romana Ecclesia constituit libros Macchabeorum legi in Ecclesia, eorumdem librorum expositionem, quam ante annos aliquot, rogantibus amicis, sensu historico simul et allegorico dictaveram, excellentiae vestrae defero...* » (*ibid.*, col. 1127A). Walafrid Strabo reprinted le commentaire de Raban Maur (cf. PL 115, col. 64).

20. RABAN MAUR, *Commentaria...* (*op. cit. supra*) : « [...] mors Matthatiae passionem praefigurat Redemptoris » (col. 1147B).

21. *Ibid.* : « *quid per Judam Macchabeum, nisi primi praedicatorum designantur Evangelii, qui ab ipso Salvatore eruditi, idonei fuerunt ad agendum bellum christiani populi?* » (col. 1147C).

22. 1 M 3, 58.

23. RABAN MAUR, *Commentaria...* (*op. cit. n. 19*) : « *Talis debet esse doctrina sanctorum praedicatorum talisque exhortatio ut incitent animos auditorum suorum roborenturque corda eorum ad resistendum diabolo et exercitui ejus, spem quoque victoriae soli Deo committunt* » (col. 1155A).

24. WIDUKIND DE CORVEY [désormais WIDUKIND], *Rerum Gestarum Saxoniarum libri III*, éd. Paul HIRSCH et Hans-Eberhard LOHMANN, *Monumenta Germaniae historica* [désormais MGH]. *Scriptores rerum Germanicarum* [SSRG], Hanovre, 1935.

25. Hagen KELLER, « *Macchabaeorum pugnae*. Zum Stellenwert eines biblischen Vorbilds in Widukinds Deutung der ottonischen Königsherrschaft », dans *Iconologia Sacra. Mythos, Bildkunst und Dichtung in der Religions- und Sozialgeschichte Alteuropas. Festschrift für K. HAUCK zum 75. Geburtstag*, éd. H. KELLER et N. STAUBACH, Berlin/New York, de Gruyter, 1994, p. 417-437. Je remercie Frédéric Vitoux de m'avoir fait connaître cet article. Une recension des citations des Livres des Maccabées est donnée par Lorenz WEINRICH, « Tradition und Individualität in den Quellen zur Lechfeldschlacht », *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters*, 27, 1971, p. 291-313 ; voir en part. p. 300 et s. Voir aussi Ernst KARPE, « Herrscherlegitimation und Reichsbegriff in der ottonischen Geschichtsschreibung des 10. Jahrhunderts », *Historische Forschungen*, 10, Stuttgart, Hiersemann, 1985, p. 168 et s.

26. Ce thème de l'ange secourant les rois (« *coram eo angelus* ») n'est utilisé par Widukind qu'à propos des guerres contre les Hongrois ; WIDUKIND, I, XXXVIII (*op. cit. n. 24*), p. 57 pour la bataille de 933 ; III, XLIV, p. 125 pour le Lechfeld.

27. Voir WIDUKIND, III, XLVI (*op. cit. n. 24*), p. 127 où Otton s'adresse à ses troupes avant le Lechfeld : « *Melius bello, si finis adiacet, milites mei, gloriose mortamur, quam subiecti hostibus vitam serviliter ducamus...* ».

reprennent la harangue de Judas)²⁸, il s'en imprègne, au point de donner au règne ottonien une forte atmosphère biblique, alimentée par le recours à un vocabulaire politico-historique puisé dans les Livres des Maccabées²⁹. Cela lui permet d'associer le pouvoir royal germanique du x^e siècle à un modèle juif, même si les Maccabées ne furent pas des rois. Mais, à l'instar des Maccabées, les souverains ottoniens furent d'abord des princes et des ducs, que leurs mérites élevèrent à la dignité royale et qui, comme les Maccabées, luttèrent pour la liberté de leur peuple. Les victoires contre les Hongrois affranchirent les Saxons de l'asservissement qui leur était promis. Dieu en favorisant ces princes qui luttèrent dans des circonstances analogues à celles des Maccabées, en fit des rois³⁰.

La Bible donne à Widukind non seulement des exemples mais des axes d'interprétation qui fournissent une explication aux événements contemporains. L'histoire ottonienne reproduit l'histoire juive, elle en est la réplique et la réactualisation. Le destin de la Saxe devient un nouvel épisode de l'Histoire du salut ; il s'élève à la dimension de l'Histoire sainte, en révélant la grâce dont Dieu enveloppe la dynastie ottonienne et le peuple saxon. Lors du couronnement royal de 936, Widukind prête à l'archevêque de Mayence des paroles extraites du Second Livre des Maccabées, lorsqu'il met l'épée entre les mains du roi : « *Accipe hunc gladium, quo eicias omnes adversarios Christi...* »³¹.

Widukind n'est pas esseulé dans l'Empire du x^e siècle. Liutprand de Crémone assimile Otton le Grand aux prises avec une révolte en 939 à Judas Maccabée³². Au début du xi^e siècle, le chapelain Wipo, auteur de la vie de l'empereur Conrad II, cite en exemple dans son prologue « les combats du roi David, les conseils de Salomon, l'intelligence de Gédéon et les combats des Maccabées »³³. L'expérience des Maccabées annonce, légitime et sacralise la dynastie ottonienne. Il y a bien une « voie royale » qui mène des Maccabées aux souverains saxons.

II. Les Maccabées dans le ressac des croisades : un modèle impérissable

Une autre voie conduisit aux rois du royaume latin de Jérusalem, comparés aux Maccabées, tel Baudouin I^{er} (1100-1118) que son inscription tombale qualifie de second Judas Maccabée³⁴. « La référence aux Maccabées est une constante de la littérature de Croisade » note Alain Demurger³⁵. Le récit était, parmi ceux de l'Ancien Testament, l'un des plus à même d'éveiller l'ardeur des combattants des croisades. Leur conduite au service de Dieu en faisait un modèle et une source d'encouragement pour les guerriers. Le parallèle connut son heure de gloire au temps de la première croisade ; répercussion inévitable du fait que cette guerre se déroulait en Terre sainte, là où les Maccabées avaient lutté (le royaume latin de Jérusalem ne s'inscrivait-il pas dans les

28. Voir ces paroles d'Otton : « *Superamur, scio, multitudine, sed non virtute, sed non armis. Maxima enim ex parte nudos illos armis omnibus penitus cognovimus et, quod maximi est nobis solatii, auxilio Dei. Illis est sola pro muro audacia, nobis spes et protectio divina* », WIDUKIND, III, XLVI (*op. cit.* n. 24), p. 127. H. KELLER (*art. cit.* n. 25), p. 422, estime que le style de Widukind est inspiré par celui des Livres des Maccabées.

29. Sa chronique offre de nombreux parallèles avec le texte des Maccabées : ainsi entre I, xxxviii et 2 M 15, 7-11 ou entre III, XLVI et 2 M 8, 16-21, etc. Voir l'ensemble des occurrences dans H. KELLER (*art. cit.* n. 25).

30. Aux x^e et xi^e s. règne l'idée que les rois ne doivent leur pouvoir qu'à Dieu ; en témoigne la formule portée sur le plat frontal de la couronne de Conrad II (1024-1039) : *Per me reges regnant*.

31. WIDUKIND, II, I (*op. cit.* n. 24), p. 66 ; cf. 2 M 15, 12-16. On notera toutefois que les Maccabées n'apparaissent pas dans les *ordines* de couronnement.

32. LIUTPRAND, *Antapodosis*, IV, 27, dans *Liutprandi Cremonensis episcopi opera omnia*, éd. Joseph BECKER, *MGH. SSRG*, Hanovre/Leipzig, 1915, p. 122. Au xi^e s., Adam de Brème et Ekkehard de Saint-Gall renvoient aussi à l'univers des Maccabées lorsqu'ils relatent des affrontements entre chrétiens et païens ; voir H. KELLER (*art. cit.* n. 25), p. 430.

33. WIPO, *Gesta Chuonradi*, éd. Harry BRESSLAU, *MGH. SSRG*, Hanovre/Leipzig, 1915, p. 5. Voir Jean DUNBABIN, « The Maccabees as Exemplars in the Tenth and Eleventh centuries », dans *The Bible in the Medieval World. Essays in Memory of Beril SMALLEY*, éd. K. WALSH et D. WOOD, Oxford, Blackwell, 1985, p. 31-41.

34. Nicholas MORTON, « The defence of the Holy Land and the memory of the Maccabees », *Journal of Medieval History*, 36, 2010, p. 275-293, ici p. 285. N. Morton se concentre sur l'époque des croisades. Notons avec intérêt son hypothèse (p. 280-281) de l'influence des exégètes et historiens arméniens (tel Matthieu d'Édesse) sur les chroniqueurs latins (Foucher de Chartres) qui aurait contribué à diffuser le modèle des Maccabées.

35. Alain DEMURGER, *Chevaliers du Christ. Les ordres religieux militaires au Moyen Âge*, Paris, Seuil, 2002, p. 188.

frontières de celui des Maccabées ?). Ils furent notamment mis au service des ordres militaires, identifiés à de « nouveaux Maccabées ». Enfin, surtout, leur destin semblait préfigurer la Passion du Christ, à travers la mort de Matthatias et les assassinats de Jonathan et Simon³⁶. Le verset *accingimini et estote filii potentes* fut souvent repris par les papes ou les chroniqueurs : il constituait un mot d'ordre des plus efficaces et des mieux appropriés à la situation. Orderic Vital rapporte que, lors de la bataille du Champ du sang (1119), le nom de Judas Maccabée fut évoqué par le patriarche d'Antioche pour galvaniser les Croisés³⁷.

Le souvenir des Maccabées permettait de développer toute une thématique appropriée à la Croisade. On comprend que les chroniqueurs s'y soient volontiers référés. Foucher de Chartres semble même estimer que leur action fut supérieure à celle des Croisés – et on doit noter qu'il met sur le même plan les Maccabées et l'ensemble du peuple juif³⁸ – alors que Guibert de Nogent donne la préférence à ces derniers par rapport aux combattants du temps de l'Ancienne Alliance, en raison de l'intensité de leurs souffrances³⁹.

Les Croisés apprirent que la seule confiance en Dieu garantissait la victoire contre un ennemi supérieur en nombre⁴⁰. Ils étaient par ailleurs invités à imiter les Maccabées qui jeûnaient et priaient avant de livrer bataille⁴¹ et leur cri de guerre « Dieu le veut ! » puisait ses racines dans ceux que Judas avait donnés à ses partisans (« Secours de Dieu » contre Nikanor ; « Victoire de Dieu » contre Antiochos Eupator⁴²). Dans une situation de détresse, les Latins trouvaient encore chez les Maccabées une source de courage : ceux-ci s'étaient rendus joyeux au combat et offraient leur vie sans chercher à fuir, dans l'intérêt de leurs frères et pour défendre leur foi et leur honneur. Les Croisés ne pouvaient que ressentir au plus profond d'eux-mêmes, à Antioche ou Jérusalem, ce verset de 1 M 5, 10 : « les nations qui nous entourent sont coalisées contre nous pour nous exterminer ».

Les martyrs juifs constituaient aussi un utile avertissement : lorsqu'ils contractèrent une alliance avec les Romains au lieu de s'en tenir à la confiance en Dieu, ils furent vaincus. Jacques de Vitry, dans ses sermons, le rappela aux membres des ordres militaires : ceux qui combattraient pour obtenir l'éloge des hommes seraient vaincus par leurs ennemis, comme l'avaient été les Maccabées dans les mêmes circonstances⁴³. Car seul Dieu donne la victoire⁴⁴. Cette approche provi-

36. 1 M 12, 48 et 1 M 16, 16.

37. ORDERIC VITAL, *Historia ecclesiastica*, éd. et trad. Marjorie CHIBNALL, *The Ecclesiastical History of Orderic Vitalis*, Oxford, Clarendon Press, vol. 6, 1978, p. 106 : « Pontifex paterno more pro populo sollicitus duci nimis properanti dixit : [...] Saulem et Iosiam Iudamque Machabeum recole » ; voir aussi vol. 5, 1975, p. 348.

38. FOUCHER DE CHARTRES, *Historia Hierosolymitana*, dans *Recueil des historiens des croisades [désormais RHC]. Historiens occidentaux [désormais Hist. occ.]*, t. III, Paris, 1866, p. 319 : « Licet autem nec Israelitice plebis nec Machabeorum aut aliorum plurium praeogativae, quos Deus tam crebris et magnificis miraculis illustravit, hoc opus praelibatum aequiparare non audeam, tamen haut longe ab illis gestis inferius aestimatum, quoniam Dei miracula in eo noscuntur multipliciter perpetrata, scriptis commendare curavi... ».

39. Voir GUIBERT DE NOGENT, *Gesta Dei per Francos*, IV, 13 (« discours de Bohémond ») et V, 24, trad. Monique-Cécile GARAND, *Geste de Dieu par les Francs*, Turnhout, Brepols, 1998, respectivement p. 151 et p. 191 ; Guibert ne cite pas expressément les Maccabées, peut-être pour ne pas éclipser la gloire des Croisés, selon Helmut BAUER, *Peter von Dusburg und die Geschichtsschreibung des Deutschen Ordens im 14. Jahrhundert in Preussen*, Berlin, E. Ebering, 1935, p. 34, n. 30. Peut-être doit-on y voir un indice de méfiance envers une trop grande proximité avec le judaïsme ? Voir N. MORTON (art. cit. n. 34), p. 281.

40. Les Maccabées ne s'en remettent qu'à Dieu pour la victoire : 2 M 13, 14 : « Ayant donc remis la décision au Créateur du monde, exhorté ensuite ses compagnons à combattre généreusement jusqu'à la mort pour les lois, pour le sanctuaire, la ville, la patrie et les institutions ».

41. 2 M 13, 12 et nombreux autres passages.

42. 2 M 8, 23-24 : « En outre il ordonna à Esdras de lire le livre saint, puis ayant donné pour mot d'ordre : "Secours de Dieu !" il prit la tête du premier corps et attaqua Nikanor ».

43. JACQUES DE VITRY, *Sermones*, éd. Jean-Baptiste PITRA, *Analecta novissima spicilegii solesmensis altera continuati*, t. II, Paris, Jouby et Roger, 1888, n° 37 (*Sermo ad fratres ordinis militaris, insignitos caractere Militiae Christi*), p. 405-414, ici p. 408 : « Non quaerat igitur Christi miles gloriam suam, vel hominum laudem. In libro enim I. Macchab. V. dicitur quod sacerdotes, dum fortiter agere voluerunt, et pugnare ut facerent sibi nomen, corruerunt. Ita quidam pugnant propter hominum laudem, et facile ab inimicis vincuntur », et n° 38, p. 414-422, ici p. 421.

44. 2 M 15, 21 : « Il leva les mains vers le ciel et invoqua le Seigneur qui opère les prodiges, sachant bien que ce n'est pas à l'aide des armes, mais selon ce qu'il juge, qu'il accorde la victoire à ceux qui en sont dignes. »

dentialiste, que l'on trouve chez Paul Orose, était fréquente en Europe et pourrait même remonter au monde antique⁴⁵.

Ainsi, les Maccabées représentaient un modèle, une source propre à soutenir l'ardeur au combat comme à consoler en cas de défaite. Ils indiquaient la marche à suivre ainsi que les erreurs à ne pas commettre⁴⁶. Comme eux, les Croisés apprirent à ne s'en remettre qu'à Dieu pour la victoire : « Ayant donc remis la décision au Créateur du monde, exhorté ensuite ses compagnons à combattre généreusement jusqu'à la mort pour les lois, pour le sanctuaire, la ville, la patrie et les institutions... »⁴⁷. Leur exemple confirmait combien le mot d'ordre « Dieu le veut » était l'expression d'une irréfutable vérité, à la fois une injonction et la condition du succès.

Équipez-vous, soyez des braves, tenez-vous prêts à combattre demain ces nations qui sont massées contre nous pour notre ruine et celle de notre sanctuaire, car il vaut mieux pour nous mourir dans la bataille qu'être spectateurs des malheurs de notre nation et de notre lieu saint⁴⁸.

Quel verset biblique pouvait mieux enthousiasmer les Croisés ? Lorsqu'il s'agit de convaincre les fidèles de partir combattre en Terre sainte, les figures empruntées à l'Ancien Testament jouèrent un rôle indispensable. D'où l'importance de personnages tels qu'Abraham, Melchisédech, Moïse ou Josué, sans oublier David. Mais l'histoire de la révolte de Judas Maccabée et de ses frères était à tous égards la plus efficace. Elle montrait que l'on pouvait servir Dieu glorieusement les armes à la main et elle offrait l'exemple de martyrs que les contemporains des croisades ne pouvaient négliger.

Leur mérite était clairement affirmé, au moins à deux reprises en 2 M 6, 18 où Éléazar, contraint de manger du porc, « marcha volontairement au supplice de la roue » et mourut souffrant « avec joie à cause de la crainte qu'il [Dieu] [lui] inspir[ait] » et en 2 M 7, 41 lorsque le dernier des sept martyrs meurt « avec une parfaite confiance dans le Seigneur ».

Les Livres des Maccabées fournissaient ainsi plusieurs passages parfaitement adaptables aux événements dans lesquels les Croisés devaient reconnaître leur situation. Comme les Maccabées, ils volaient au secours de Jérusalem, la ville sainte et humiliée, aux mains des impies⁴⁹. Ainsi le verset : « Quelle nation n'a pas hérité de ses droits royaux et ne s'est emparée de ses dépouilles ? Toute sa parure lui a été ravie. De libre qu'elle était, elle est devenue esclave » (1 M 2, 10-12) inspira Guibert de Nogent qui l'inverse dans son récit de la prise de Jérusalem par les Croisés : la conquête de 1099 apportait avec elle non la domination mais la liberté, pour la première fois dans l'histoire des conquêtes de la ville : il s'agissait bien d'une « délivrance »⁵⁰.

La célèbre harangue de Judas (2 M 8, 16-19), qui exhorte les siens à « combattre avec vaillance, ayant devant les yeux l'outrage qu'ils [les ennemis] ont commis contre le lieu saint et le traitement indigne infligé à la ville bafouée », venait aussi conforter le thème de la ville que devaient venger les Croisés.

45. Ainsi Sophocle enseigne que l'homme, quelle que soit sa valeur, ne peut vaincre sans l'aide des dieux : « Père, même un homme de rien peut grâce aux dieux être vainqueur, mais moi c'est sans eux que j'entends obtenir la gloire ». Voilà en quels termes il se vantait. Et quand encore la divine Athéna l'incita à tourner son bras contre les ennemis, il fit cette terrible réponse sacrilège : « Reine, reste auprès des autres Argiens, la bataille ne fléchira pas où je suis » (*Ajax*, v. 767-777, trad. Jean GROSJEAN, *Tragiques grecs*, Paris, Gallimard, 1967 [La Pléiade], p. 458).

46. Lorsque les Maccabées pèchent, ils perdent à la guerre et doivent offrir des sacrifices pour se racheter : « Tous se mirent en prière pour demander que le péché commis fût entièrement pardonné, puis le valeureux Judas exhorta la troupe à se garder pure de tout péché, ayant sous les yeux ce qui était arrivé à cause de la faute de ceux qui étaient tombés » (2 M 12, 41-43).

47. 2 M 13, 14.

48. 1 M 3, 58.

49. En 1 M 2, 7, Matthias s'écrie : « Malheur à moi ! Suis-je né pour voir la ruine de mon peuple et la ruine de la ville sainte, et pour rester là assis tandis que la ville est livrée aux mains des ennemis et le sanctuaire au pouvoir des étrangers ? ».

50. GUIBERT DE NOGENT, *Gesta Dei per Francos*, VII, 9 (*op. cit.* n. 39), p. 244.

À l'instar de Simon qui purifie Jérusalem après l'avoir reprise⁵¹, certains chroniqueurs, tel Albert d'Aix, parlent de « purification » (*emendatio*) de la « sainte Église de Jérusalem »⁵². Le terme, sous sa forme verbale (*mundantur*), est également repris par Ekkehard d'Aura, dans sa *Chronique*⁵³. S'agit-il d'une expression à prendre dans un sens symbolique ou le fait est-il réel ? Fut-il accompli par souci de conformité avec l'action de Simon Maccabée ou n'est-il qu'une invention d'historiens soucieux de raconter une Histoire qui reprenne le fil de celle des Maccabées ?

Ce sont aussi les Livres des Maccabées qui inspirent les descriptions des scènes de massacre lors de la prise d'une ville. En 1 M 5, 28, Judas « prit la ville et après avoir passé tous les mâles au fil de l'épée et ramassé tout le butin, il la livra aux flammes »⁵⁴. On songe aussi au massacre de la population d'Antioche par les troupes de Jonathan : « Aussi le roi appela-t-il à son aide les Juifs, qui se rassemblèrent tous auprès de lui, pour se répandre à travers la ville et y tuer ce jour-là jusqu'à cent mille habitants. Ils incendièrent la ville en faisant en même temps un butin considérable »⁵⁵. Que la prise de Jérusalem en 1099 ait été suivie du meurtre d'une partie de la population semble indiscutable ; mais sa description par les chroniqueurs occidentaux emprunte beaucoup au récit des Maccabées et à un passage de l'Apocalypse. Lorsque Raimond d'Aguliers écrit : « Qu'il suffise de dire que dans le temple et le portique de Salomon, on chevauchait dans le sang jusqu'aux genoux et jusqu'au mors du cheval... », il utilise le verset de saint Jean (Ap 14, 20) : « Il en coula du sang jusqu'au mors des chevaux »⁵⁶. Jean Richard l'avait déjà relevé : « Cette expression est tirée de l'Apocalypse et le seul autre témoin (encore Raimond n'était-il pas là et ne parle-t-il que par ouï-dire) se borne à dire qu'on avait par endroits du sang jusqu'aux chevilles... »⁵⁷.

La reprise de la citation ne signifie pas que l'événement soit inventé car le chroniqueur peut avoir trouvé dans le texte de Jean la description la plus adéquate au fait relaté. Elle peut aussi renforcer volontairement la dramatisation de la violence, si bien qu'il est difficile de faire le départ entre ce qui s'est réellement passé et ce que suggèrent les *topoi* tirés des Écritures. Guibert de Nogent note qu'après la prise de la ville, « les païens emportèrent leurs morts hors de Jérusalem », révélant ainsi que le massacre n'avait pas été total⁵⁸. Les Croisés ne pouvaient faire moins que les Maccabées ; ou, du moins, on ne pouvait écrire qu'ils avaient fait moins : il fallait suivre le modèle.

Les Croisés créent une nouvelle alliance, thème fortement présent dans le récit des Maccabées. En 1 M 4, 10, avant la bataille d'Emmaüs, Judas dit à ses hommes : « Rappelez-vous que nos

51. 1 M 13, 50 : « Il les chassa de là et purifia la citadelle de toute souillure ». Voir aussi la purification du Temple en 2 M 10, 1-4 : « Maccabée, avec ses compagnons, recouvra sous la conduite du Seigneur le sanctuaire et la ville et détruisit les autels élevés par les étrangers sur la place publique ainsi que les lieux du culte. Une fois le Temple purifié, ils bâtirent un autre autel [...]. Cela fait, prosternés sur le ventre, ils prièrent le Seigneur de ne plus les laisser tomber dans de tels maux, mais de les corriger avec mesure, s'il leur arrivait jamais de pécher, et de ne pas les livrer aux nations blasphématrices et barbares ».

52. Voir le titre de son premier livre : *Incipit liber primus christianae expeditionis pro ereptione, emundatione, restitutione sanctae Hierosolymitanae ecclesie* ; ALBERT D'AIX, *Historia Hierosolymitana*, dans *RHC. Hist. occ.*, t. IV, Paris, 1879, p. 271-713).

53. EKKEHARD D'AURA, *Chronique*, éd. Georg Heinrich PERTZ, *MGH. Scriptores*, VI, Hanovre, 1844, chap. 36 : « *Nam inter haec exercitia sacra loca ab inveteratis paganorum spurcitiis mundantur, ecclesiae destructae restaurantur* ».

54. Judas a fait le siège de Jérusalem en 150 av. J.-C. Cf. 1 M 6, 18-21. Même épisode en 1 M 5, 51.

55. 1 M 11, 47.

56. RAIMOND D'AGUILERS, *Le « Liber » de Raymond d'Aguliers*, éd. John HUGH et Laurita L. HILL, Paris, Geuthner, 1969 (Documents relatifs à l'histoire des Croisades, publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 9), p. 150 : « *Sed tantum sufficit, quod in templo et porticu Salomonis, equitabatur in sanguine ad genua, et usque ad frenos equorum* ».

57. Jean RICHARD, « Raymond d'Aguliers, historien de la première Croisade », *Journal des Savants*, 3/3, 1971, p. 206-212, ici p. 209. L'auteur auquel renvoie Jean Richard est celui de l'*Histoire anonyme de la première Croisade* (éd. et trad. Louis BRÉHIER [1^{re} éd. 1924], Paris, Belles Lettres, 1964 [Les classiques de l'Histoire de France, 4]) : « *ibique talis occisio fuit, ut nostri in sanguine illorum pedes usque ad cavillas mitterent* » (p. 202).

58. GUIBERT DE NOGENT, *Gesta Dei per Francos*, VII, 10 (*op. cit.* n. 39), p. 245. De même l'auteur de l'*Histoire anonyme* (*op. cit. supra*) rapporte que les « Sarrasins vivants traînaient les morts hors de la ville » (« *et vivi Saraceni trahebant mortuos ante portarum exitus* », p. 206).

pères furent sauvés à la mer Rouge quand Pharaon les poursuivait avec une armée, et maintenant crions vers le Ciel : s'il veut de nous, il se souviendra de son alliance avec nos pères et il écrasera aujourd'hui cette armée que voici devant nous»⁵⁹. Les Croisés, nettement moins nombreux que les musulmans, trouvaient une source d'espoir dans la harangue de Judas ; la mention des souffrances physiques leur montrait que leur propre situation n'était pas sans précédent⁶⁰.

En récompense de leur foi ils virent venir à leur secours des armées célestes ou des anges, exactement comme dans le Livre des Maccabées. Raymond d'Aguilers, chapelain du comte Raymond de Toulouse, relatant la traversée du plateau anatolien, rapporte que lors de la bataille de Dorylée, deux chevaliers à l'armure étincelante apparurent, semblables à ceux dont les Maccabées avaient reçu l'aide⁶¹. Lors de la grande bataille d'Antioche, Guibert de Nogent relate l'apparition de « troupes innombrables dont les chevaux et les bannières resplendissaient d'une blancheur éclatante » et la rapproche explicitement des secours reçus par les Maccabées⁶². Dieu combat avec les Croisés, comme il combattit aux côtés des Maccabées : l'Ancienne Alliance est renouvelée⁶³.

Bien des faits remontant à la guerre des Maccabées retrouvèrent donc un regain de vie sous la plume des chroniqueurs de la première croisade. Celle-ci fut vécue comme une réitération de la guerre religieuse des Juifs, sur les lieux mêmes où elle s'était déroulée. Les Maccabées sont donc un modèle, mais aussi une matrice. Leur force est présente dans les combats, c'est elle qui anime les bras des Croisés. Ils ne sont pas qu'une référence mais des acteurs inspirant réellement *hic et nunc* les « soldats du Christ ». Aussi, de manière logique, les revers militaires témoignent de leur absence ou de leur disparition. « Où est la force des Maccabées ? » demande Jacques de Vitry (v. 1213-1218).

La Papauté usa donc de leur exemple pour galvaniser les Croisés. Urbain II les aurait cités lors de son sermon de Clermont, du moins à en croire le rapport de Guibert de Nogent : « Si la piété des Maccabées, qui combattirent pour des cérémonies et pour un temple, mérita autrefois les plus grandes louanges ; s'il vous est permis, ô chevaliers chrétiens, de prendre les armes pour défendre la patrie... »⁶⁴. De même, Baudri de Dol place dans la bouche du pape la référence à 1 M 3, 58, exhortant les Croisés à ceindre les armes et à préférer la mort au combat à la vision du triomphe des méchants⁶⁵. Guillaume de Tyr le suit, prêtant à Urbain II une analogie suggestive

59. Voir aussi en 2 M 14, 34 ; Dieu est ainsi qualifié : « Celui qui a toujours combattu pour notre nation ».

60. 1 M 3, 17-22 « Comment pourrions-nous, en si petit nombre, lutter contre une si grande multitude ? Nous sommes exténués, n'ayant rien mangé aujourd'hui ». Judas répondit : « Qu'une multitude tombe aux mains d'un petit nombre est chose facile, et il est indifférent au Ciel d'opérer le salut au moyen de beaucoup ou de peu d'hommes, car la victoire à la guerre ne tient pas à l'importance de la troupe : c'est du Ciel que vient la force. Ceux-ci viennent contre nous, débordant d'insolence et d'iniquité, pour nous exterminer, nous, nos femmes et nos enfants, et nous dépouiller. Mais nous, nous combattons pour nos vies et pour nos lois, et lui les brisera devant nous, ne craignez rien de leur part. »

61. RAIMOND D'AGUILERS, *Liber* (op. cit. n. 56) p. 45-46 : « Fertur quoddam insigne miraculum, sed nos non vidimus quod duo equites armis coruscis, et mirabili facie, exercitum nostrum precedentes, sic hostibus imminabant, ut nullo modo facultatem pugnandi eis concederent. At vero, cum Turci referire eos lanceis vellent, insauciabiles eis apparebant ». Le secours céleste apparaît dans 2 M 10, 29-30 : « Au fort du combat, apparurent du ciel aux ennemis, sur des chevaux aux freins d'or, cinq hommes magnifiques, qui se mirent à la tête des Juifs et prenant en même temps Maccabée au milieu d'eux et le couvrant de leurs armures, le gardaient invulnérables. Ils lançaient aussi des traits et la foudre sur les adversaires qui, bouleversés après l'éblouissement, se dispersaient dans le plus grand désordre » ; on le retrouve en 2 M 11, 8 : à la suite d'une prière de Judas réclamant l'aide d'un ange, un cavalier « vêtu de blanc, agitant des armes d'or » vient à son aide.

62. GUIBERT DE NOGENT, *Gesta Dei per Francos*, VI, 9 (op. cit. n. 39), p. 204.

63. 2 M 11, 13 : « Lysias [...] comprenant que les Hébreux étaient invincibles puisque le Dieu puissant combattait avec eux ». De même en 2 M 12, 15 : « Judas et ses compagnons, ayant invoqué le grand Souverain du monde qui sans bélier ni machines de guerre renversa Jéricho au temps de Josué, assaillirent le mur avec férocité ».

64. GUIBERT DE NOGENT, *Gesta Dei per Francos*, II, 4 (op. cit. n. 39), p. 79.

65. BAUDRI DE DOL, *Historia Hierosolymitana*, dans RHC. Hist. occ., t. IV, p. 15 : « Jam nunc igitur auctoritate loquamur prophetica [c'est Urbain II qui parle] : Accingimini, inquam, et estote filii potentes, quoniam melius est vobis mori in bello, quam videre mala gentis vestrae et sanctorum ». Au XIV^e s., Pierre de Dusbourg mettra les mêmes mots dans la bouche de Grégoire IX à l'intention des Teutoniques...

entre l'expulsion des musulmans de Jérusalem et l'appel à la purification du Temple effectué par Matthias⁶⁶.

La Papauté dresse aussi le parallèle vétéro-testamentaire à des fins matérielles. La comparaison, élogieuse, avec les Maccabées permet en effet de collecter les sommes nécessaires à l'action guerrière et caritative des ordres militaires (par le biais des dîmes, des aumônes, des héritages). Dans son appel du 23 janvier 1217 (*Tempus acceptabile*) Honorius III entame son préambule à l'aide de la formule *Accingantur ergo fideles et sint filii potentes...* exhortant à faire justice des peuples qui occupent et souillent la Terre sainte. À chacun donc de prendre la croix et que personne ne prétende se dérober au service du Christ ajoute-t-il⁶⁷.

Dans le contexte des croisades, c'est certainement saint Bernard qui sut le mieux utiliser et diffuser l'exemple biblique. Dans son *Éloge de la nouvelle chevalerie* (1129-1136) il s'appuie à quatre reprises sur les Maccabées⁶⁸, associés à des références puisées dans le Deutéronome, les Psaumes et saint Jean, les plaçant dans une perspective guerrière ou militante. Saint Bernard reprend ainsi le parallèle tracé par Raban Maur entre les moines « combattants du Christ » (*bellatores Christi*), et les martyrs de la foi conduits par Judas⁶⁹.

Plusieurs éléments communs aux Maccabées et aux Templiers donnent toute sa force à la nouvelle chevalerie : l'ardeur au combat « organisée avec réflexion, vigilance et prévoyance en ordre de bataille » (1 M 4, 41 et 2 M 15, 20) ; le triomphe de troupes inférieures en nombre, qui doivent leur victoire à « leur confiance en Celui de qui vient toute libération et toute victoire quelle que soit l'infériorité numérique de la troupe » (réflexion inspirée du discours de Judas en 1 M 3, 18-19) ; enfin la résidence dans le Temple, comparable en gloire à celui de Salomon (1 M 4, 57)⁷⁰. Les Templiers sont les « vrais Israélites », dont parle Jean (1, 47) qui partent au combat « le cœur en paix » mais « ont en haine ceux qui haïssent le Seigneur » (Ps 138, 21)⁷¹. Au temps des Templiers comme des Maccabées vaut la même leçon : le succès militaire ne vient que du ciel ; les armes qui l'assurent sont ces « armes spirituelles » encore vantées au XIV^e siècle par Pierre de Dusbourg, dans sa *Chronique de la terre de Prusse*, composée entre 1324 et 1331⁷².

Saint Bernard justifie aussi la présence des Maccabées dans le calendrier liturgique. Répondant à une question qui lui avait été adressée par lettre (dont l'auteur demeure inconnu⁷³) il explique pourquoi, seuls parmi tous les martyrs de l'Ancien Testament, les Maccabées méritent d'être

66. GUILLAUME DE TYR, *Histoire d'Eraclès*, I, 15, *RHC. Hist. occ.*, t. I-1, p. 40-41 : « *templum Domini, de quo zelans Dominus vendentes ejecit et ementes, ne domus Patris ejus fieret spelunca latronum, factum est sedes daemoniorum. Id ipsum enim et Mathiam sacerdotem magnum, sanctorum progenitorem Macchabaeorum, ad zelum accendit commendabilem, sicut ipse testatur, dicens : "Templum Domini quasi vir ignobilis ; vasa gloriae ejus abducta sunt captiva"* » ; cf. 1 M 2, 8.

67. Cf. Ursula SCHWERIN, *Die Aufrufe der Päpste zur Befreiung des Heiligen Landes von den Anfängen bis zum Ausgang Innozenz IV : ein Beitrag zur kurialen Kreuzzugspropaganda und der päpstlichen Epistolographie*, Berlin, Ebering, 1937 (*Historische Studien*, 301), n° 33.

68. BERNARD DE CLAIRVAUX, *De laude novae militiae*, IV, 8, éd. et trad. Pierre-Yves EMERY, *Éloge de la nouvelle chevalerie – Vie de saint Malachie*, Paris, Cerf, 1990 (*Sources chrétiennes*, 367), p. 70, l. 10 ; p. 72, l. 21-24 ; p. 74, l. 14 ; p. 88, l. 35.

69. *Ibid.*, IV, 8, p. 70-72 : « *Quia non in multitudine exercitus est victoria belli, sed de coelo fortitudo est* » (1 M 3, 18-19). La phrase sanctionne un développement consacré au parallèle entre les Templiers et les Maccabées : « *Noverunt siquidem non de suis praesumere viribus, sed de virtute Domini Sabaoth sperare victoriam : cui nimirum facile esse confidunt, juxta sententiam Macchabei, concludi multos in manus paucorum, et non esse differentiam in conspectu Dei coeli liberare in multis, et in paucis* ». Saint Bernard ajoute : « *Quod et frequentissime experti sunt, ita ut plerumque quasi persecutus sit unus mille, et duo fugarint decem millia* », où la fin de la citation renvoie à Dt, 32, 30.

70. Les Templiers habitent dans l'ancienne mosquée al-Aqsa, elle-même érigée sur les substructions de l'ancien Temple juif.

71. Parallèle dressé par saint Bernard dans le *De laude...* (*op. cit.* n. 68), p. 70-71.

72. PIERRE DE DUSBOURG [PIOTR Z DUSBURGA], *Cronica terrae Prussiae (Kronika ziemi Pruskiej)*, éd. Jaroslaw WENTA, Cracovie, 2007 (*Monumenta historica Poloniae*). Pierre de Dusbourg serait mort vers 1356.

73. BERNARD DE CLAIRVAUX, *Epistolae*, 98, éd. PL 182, col. 230-234. La question était ainsi formulée : « *Cur ex justis antiquae legis solis Macchabeis Ecclesia diem festum decreverit ?* ». On a cru que cette lettre était adressée à Bruno de Cologne, car les reliques des Maccabées sont conservées dans la ville, mais elles n'y furent apportées de Milan qu'après la mort de saint Bernard, par l'évêque Reinold, qui les avait reçues des mains de l'empereur Frédéric I^{er}.

célébrés par les chrétiens⁷⁴. D'abord parce qu'ils ont été jugés dignes de la gloire du martyr. Mais cela n'explique pas pourquoi eux seuls ont reçu cette faveur⁷⁵. En effet, d'autres, égaux par le zèle, n'ont pourtant pas été jugés dignes du même mérite ; c'est que, si leur vertu le méritait, l'époque ne le permettait pas (*praeripuit tempus*) : ils vivaient au temps de l'Ancienne Loi. Tel était le cas des Maccabées qui vivaient avant que n'advienne le Christ et qui, pour cela, ne pouvaient « entrer aussitôt dans la lumière des cieux » et profiter des joies célestes. Pourtant on fête « dans la joie » les mérites de leur courage. Il y a donc là une exception à première vue incompréhensible et injustifiable : d'autres ont eu le même courage et le fait de vivre du temps de l'Ancienne Loi les a privés de l'honneur dont jouissent les Maccabées⁷⁶. Saint Bernard propose alors une distinction, à ses yeux cruciale :

Dira-t-on que les martyrs de la loi ancienne et ceux de la loi nouvelle ont eu jusque dans la mort une cause commune de piété, mais qu'ils n'ont pas eu en commun d'avoir souffert la même forme de martyr ? Tous les martyrs de l'Ancien comme du Nouveau Testament, ont pareillement succombé pour la justice, mais la différence tient à ce que ceux-ci sont morts pour avoir adhéré à la justice, ceux-là pour avoir repris ceux qui n'y adhéraient pas ; ceux-ci pour ne pas l'avoir abandonnée, ceux-là pour menacer ceux qui l'abandonnaient⁷⁷.

Le motif (*causa*) du martyr était commun à tous, la forme (*forma*) différait : « et pour dire brièvement en quoi ils se distinguent, la persévérance chez les uns, le zèle pour la justice chez les autres a fait les martyrs »⁷⁸. Les Maccabées seuls ressemblent aux martyrs chrétiens en raison des circonstances de leur martyr : comme eux, ils ont refusé les libations, refusé de sacrifier aux rites païens, et, plus encore, de violer les commandements divins ; ils l'ont payé de leur vie⁷⁹. Ainsi, ils l'emportent sur les prestigieuses figures d'Isaïe, Zacharie ou Jean-Baptiste. Ceux-ci, note saint Bernard, ont donné leur vie pour la justice et la religion simplement en exposant la vérité devant les impies⁸⁰. La vraie foi n'était alors pas persécutée, les païens ne se souciaient que de continuer à vivre dans leur impiété⁸¹.

Saint Bernard explique : « Une chose est ne pas vouloir suivre la vérité, une autre est la pourchasser ; une chose est s'en prendre à celui qui nous reproche nos désordres, une chose le forcer à abjurer »⁸². Par conséquent, certains martyrs sont morts pour avoir blâmé les impies, d'autres pour ne pas avoir accepté d'abjurer leur foi : ces derniers – les Maccabées et les chrétiens – sont plus méritoires car ils ont été persécutés, alors que les autres ont en quelque sorte provoqué la vindicte des impies. Même saint Jean-Baptiste n'est mort que pour avoir proclamé la vérité mais non pour avoir refusé de la nier sous la contrainte⁸³. Le cœur de l'argumentation de saint Bernard est là : la proclamation de sa foi est moins méritoire que le refus de son abjuration, même si les deux attitudes mènent à la mort.

74. *Ibid.*, col. 231A : « [...] *ut solis ex omnibus antiquis justis singulari quodam privilegio Macchabeis annuam celebritatem pari cum nostris martyribus veneratione decernerent in Ecclesia solemniter exhibendam ?* ».

75. *Ibid.*, col. 231B.

76. *Ibid.*, col. 231B-C : « *Proinde, si incongruum videtur cum gaudio recolere transitum qui gaudii non fuit, caveatur et in istis : aut, si istos ob suae virtutis meritum festivo prosequi favore placet, cur non itidem deferretur et illis ?* ».

77. *Ibid.*, col. 231C-D : « *An dicendum est, utrosque quidem in morte communem habuisse cum martyribus pietatis causam, sed non etiam utrisque pariter eandem cum illis adeptos fuisse martyrii formam ? Universis nempe tam Veteris, quam Novi Testamenti martyribus aequae convenit pro iustitia occubuisse ; sed interest quod isti passi sunt, quia illam tenebant ; illi, quia non tenentes reprehendebant ; isti quod eam non desererent, illi, quod deserentes perituros esse assererent* ».

78. *Ibid.*, col. 231 D : « *Et ut breviter totum in quo differunt, proferamus : hos cultus, illos zelus justitiae martyres fecit* ».

79. *Ibid.*, col. 231D-232A : « *Soli ex veteribus Macchabei, quia non solum causam, sed et formam, ut dixi, novi martyrii tenuerunt. Instar quippe martyrum nostrorum libere et ipsi diis alienis, patriamque deserere legem, imo mandata Dei transgredi cogebantur ; renuebant, et moriebantur* ».

80. *Ibid.*, col. 232A-B.

81. *Ibid.*, col. 232B : « [...] *non tam tamen in illis pietatem persequerentur, quam a se repellant : nec tam in illorum iustitiam ferebantur, quam propriam tuebantur injustitiam* ».

82. *Ibid.*, col. 232B : « *Aliud est aliena invadere, aliud defendere sua. Non est idipsum nolle sequi veritatem, et persequi ; invidere credentibus, et increpantibus indignari...* ».

83. *Ibid.*, col. 232 C : « [...] *passus quidem et ipse pro veritatis, sed quam zelare videretur, non negare cogere* ».

D'où vient la différence, sinon de la plus forte présence du danger, de l'existence réelle de la menace qui pèse sur ceux que l'on veut contraindre à l'apostasie, et auxquels la mort est promise explicitement, alors que la démarche de réprimande n'est pas nécessairement suivie du martyre, car elle peut être couronnée de succès ? Dans un cas, on est certain de mourir à cause de sa foi, dans l'autre on peut escompter survivre. Demeurer fidèle à la vérité entraîne automatiquement la mort pour les uns, non pour les autres. Les Maccabées ayant confessé la foi dans les mêmes conditions que les martyrs chrétiens doivent donc être fêtés de même⁸⁴.

Ne pas renoncer à sa foi, persévérer dans l'adversité, est plus glorieux – au sens propre puisque cela garantit l'accès aux cieux – que de simplement morigéner et avertir ceux qui n'ont pas la foi. C'est donc la nature même de leur martyre, leur refus de céder aux pressions, qui ont donné aux Maccabées ce que l'époque où ils vivaient – le temps de l'Ancienne Loi – n'aurait pas dû leur permettre d'acquérir⁸⁵. Telle est la justification de leur gloire, et non leur courage dans les supplices.

Les Maccabées ont donc échappé au sort qui attend les justes et les martyrs de l'Ancien Testament : les limbes⁸⁶. Ils sont montés au ciel et l'Église a raison de les fêter. Proches des martyrs de l'Ancien et du Nouveau Testament par le motif de leur mort (*causa*) ils se rapprochent des premiers par l'époque (*tempus*) et des seconds par la forme (*genus*) de leur trépas⁸⁷.

Alternant sens littéral – les Maccabées exemples de combattants et de martyrs – et sens métaphorique – les Maccabées annonciateurs de la Passion et de la christianisation – l'interprétation chrétienne s'est construite et renforcée au fil du temps. Il lui manquait une réalisation concrète permanente, une incarnation définitive, qu'elle trouva avec les ordres militaires.

III. Les ordres militaires, « nouveaux Maccabées »

On ne peut être surpris de voir les ordres militaires souvent comparés aux Maccabées⁸⁸. L'ordre de l'Hôpital comme celui de Saint-Lazare prétendaient ainsi descendre directement de Judas Maccabée, affirmant sans sourciller des origines pré-christiques⁸⁹ ! La légende prit corps entre 1140 et 1160 dans les *Miracula* – ces récits des origines fabuleuses de l'Ordre⁹⁰ – et fut intégrée dans le texte de la règle et des statuts. C'est dire l'aura des héros juifs au temps des croisades⁹¹. L'aspect caritatif était retenu pour servir d'exemple à des ordres dont la bienfaisance était un autre combat. Notons que la légende n'était pas tombée du ciel : Isidore de Séville avait repris dans ses *Étymologies* l'histoire de la fondation d'un hospice par Jean Hyrcan.

84. *Ibid.* : « *Nunc autem quoniam similes illos fecit martyribus christianis non dissimilis veritatis confessio, merito eos similis prosequitur et veneratio* ». Saint Bernard réfute aussitôt l'objection qui pourrait être opposée, en arguant du fait que les Maccabées n'ont pas confessé la foi dans le Christ. Ils sont morts pour la vérité, dit-il, et la vérité c'est le Christ.

85. *Ibid.*, col. 233A : « *Sane Macchabeos ideo, ut dictum est, excipiendos judicavit Ecclesia, quoniam quod eis negabat tempus, contulit martyrii genus* ».

86. Saint Bernard se réfère ici aux lamentations des justes que furent Job, Isaïe ou Jacob.

87. « *Itaque martyrium facit causa, tempus genusque discernunt. Tempus quippe Macchabeos a novis martyribus disjungit, conjungit antiquis. Genus vero novis aggregat, segregat a veteribus* » (234 B-C).

88. Jacques de Vitry parle des Templiers comme de nouveaux Maccabées (« *tanquam alteri Macchabei* ») ; cf. JACQUES DE VITRY, *Historia orientalis*, éd. et trad. Jean DONNADIEU, Turnhout, Brepols, 2008, chap. 6. Voir en outre la traduction de Marie-Geneviève GROSSEL, Paris, Champion, 2005 (Traduction des classiques du Moyen Âge, 72).

89. H. NICHOLSON (*op. cit.* n. 1), p. 115 et p. 168 n. 77.

90. Les *Miracula* racontent comment le Christ, apparu en rêve, intervint à quatre reprises avant l'Incarnation pour aider à édifier l'hospice voulu par Judas Maccabée et Jean Hyrcan ; voir A. CALVET (*op. cit.* n. 1), p. 21. Il est possible que cette légende ait été diffusée pour faire pièce à la lettre *Milites Templi* dans laquelle le Temple lui aussi était – par le pape ! – rattaché aux Maccabées. Les papes accordèrent du crédit à ces légendes : Célestin III en 1191 reconnut que la Vierge avait résidé dans cet hospice !

91. 2 M 3, 6-40 et 8, 25-29. Après la tentative déjouée à deux reprises de s'emparer du trésor déposé à Jérusalem, Judas procéda à sa distribution aux plus démunis. La version de fondations charitables effectuées par Jean Hyrcan grâce au trésor providentiellement trouvé au tombeau de David fut adaptée par une interpolation du pseudo-Hégésippe au VI^e s. et d'Isidore de Séville au VII^e s.

À défaut d'être les descendants des Maccabées, les Templiers en sont un nouvel avatar. L'expression « *novi Maccabei* » établissant l'analogie entre les Templiers et les héros bibliques apparaît dès la bulle *Milites Templi* d'Innocent II, évoquant les « nouveaux Maccabées, qui ont pris la Croix et ont suivi le Seigneur, libérant l'Église orientale de la domination des païens, et combattant sans relâche les ennemis du Christ en protégeant les pèlerins »⁹².

Cette lettre apostolique fut régulièrement renouvelée, par Célestin II (le 9 janvier 1144), Eugène III, Alexandre III, etc. Le texte insiste sur les efforts et les sacrifices consentis par les Templiers exacts correspondants des Maccabées de l'Ancien Testament. Aussi bénéficient-ils de plusieurs encouragements : les fidèles sont incités à les soutenir par des aumônes ; le droit de sépulture leur est accordé, les prélats sont invités à les protéger et les collecteurs des aumônes pourront venir une fois l'an dans les régions frappées d'interdit et célébrer des offices dans des églises ouvertes pour l'occasion – mesure censée leur apporter de substantielles sommes.

On ne peut négliger le fait que le terme de « *novus* » signifie aussi « dernier » : dans une perspective eschatologique, les ordres militaires sont les derniers émules des Maccabées, ou l'ultime avatar du modèle qu'ils ont incarné. À l'annonce dramatique de la chute d'Édesse (1144), Eugène III reprit l'image glorieuse dans *Quantum praedecessores* (1^{er} décembre 1145) : « Qu'il vous serve d'exemple, le brave Matthatias qui n'avait pas hésité à s'exposer à la mort, avec ses fils et ses parents, et à abandonner tout ce qu'il possédait en ce monde, pour conserver les lois de ses ancêtres : grâce à l'aide de Dieu et après bien des épreuves, lui et les siens ont finalement, par leur courage, triomphé de leurs ennemis »⁹³.

La transcription en ancien français de la lettre d'Alexandre III apporte un élément supplémentaire au dossier⁹⁴. Le copiste a en effet jugé nécessaire d'y insérer un bref historique concernant Judas Maccabée « meilleur chevalier de son temps » et « mort au service de Dieu »⁹⁵.

Après le Temple, l'Ordre teutonique fut également assimilé aux Maccabées. Lorsque, en 1212, Léon d'Arménie récompense par la donation de la forteresse d'Amudain et de plusieurs biens-fonds « les frères religieux de la sainte maison de l'hôpital des Allemands », il voit en eux ceux « qui luttent à la place des Maccabées pour la défense de la maison d'Israël »⁹⁶. L'expression fut reprise dans la bulle *Milites Templi* qu'Honorius III renouvelle le 16 janvier 1221⁹⁷. L'Ordre teuto-

92. « *Milites Templi Ierusalemiani novi sub tempore gratie Macchabei abnegantes secularia desideria et propria relinquentes, tollentes crucem suam secuti sunt Christum. Ipsi sunt, per quos Deus orientalem ecclesiam a paganorum spurcitiâ liberat et christiani nominis inimicos expugnat. Ipsi pro fratribus animas ponere non formidant et peregrinos ad loca sancta proficiscentes in eundo et redeundo ab incursibus paganorum defensant. Et quoniam ad tam sanctum et pium opus explendum proprie facultates non suppetunt, fraternitatem vestram presentibus literis exhortamur, quatinus, unde eorum suppletur inopia, populum vobis a Deo commissum collectas facere moneatis* ». Cette lettre a été rédigée un 12 février (1133/1137) et renouvelée un 6 juillet 1139/1143. La plus ancienne version complète conservée est celle de Célestin II, en date du 9 janvier 1144 (Rudolf HIESTAND, *Papsturkunden für Templer und Johanniter*, Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, t. I, n° 8, p. 214-215 utilisée ici).

93. Trad. Jean RICHARD, *L'esprit de la Croisade*, Paris, Cerf, 2000, p. 67. Hadrien IV usa du même exemple, cf. U. SCHWERIN (*op. cit.* n. 67), n° 2.

94. « Li chevalier del Temple de Ierusalem, novels desuz le tens de grace de Machabeu... », éd. R. HIESTAND, *Papsturkunden...* (*op. cit.* n. 92), t. II, n° 35.

95. « *Judas Macchabe fud uns pruz hoem devant co que nostre salveur Ihesu Crist fust nez de la virgine. Icist fu li mieldres chevaliers, ki unc fust en sun tens. Icist tuz les iurs de sa vie guerriead les enimis Dampnedeu e en la fin fud ocis el servise Damnedu.* » Il fait suivre immédiatement un éloge des Templiers qui s'inspire, en l'amplifiant, du texte latin de la bulle : « *Pur co sunt li segnur reneied pur amur Deu tuz les terriens desirers e guerpit i ne lur encuntre les enimis Deu e volentiers se laissent murir pur amur de lui. Icil segnur unt reneied pur amur Deu tuz les terriens desirers e guerpitine lur propriete et prise la creiz et suivent nostre segnur Ihesu Crist, etc.* », éd. R. HIESTAND, *Papsturkunden...* (*op. cit.* n. 92), t. II, n° 35.

96. « [...] *venerabilibus et religiosis fratribus sancte domus hospitalis Teutonicorum vicem Macchabeorum pro defensione domus Israel gerentibus...* », acte d'avril 1212, éd. Ernst STREHLKE, *Tabulae ordinis Theutonici*, Berlin, Weidmann, 1869, n° 46).

97. *Ibid.*, n° 321. L'expression se trouve de nouveau insérée dans un mandement d'Honorius, non daté (*ibid.*, n° 403) : « *Cum fratres domus Hospitalis sancte Marie Theutonicorum Ierosolimitani tanquam veri Macchabei crucem dominicam in proprio corpore baiulantes sese pro defensione christianitatis extremis exponant periculis...* ». Gabriela WIECHERT (« Die Spiritualität des Deutschen Ordens in seiner mittelalterlichen Regel », dans *Die Spiritualität der Ritterorden im Mittelalter*,

nique bénéficiait ainsi de la comparaison antérieurement établie au profit du Temple. La permanence des textes pontificaux ne traduit pas un archaïsme de la chancellerie mais la volonté consciente de traiter de manière identique les ordres militaires : à un siècle de distance, les Teutooniques n'ont pas d'autre mission que celle des Templiers et le modèle des Maccabées est toujours aussi prégnant.

Incarnation nouvelle des Maccabées, les Templiers, et avec eux les autres ordres militaires – du moins ceux présents en Terre sainte – ressuscitent les temps anciens, ceux des guerres des Juifs contre leurs oppresseurs païens. Il y a donc entre eux à la fois modèle, filiation et réincarnation. On comprend ainsi qu'une Bible en français – rédigée à Acre vers 1280 et dont le manuscrit fut peut-être réalisé pour un membre du Temple – commence par les Livres historiques, dont les Maccabées, avant de suivre l'ordre normal⁹⁸.

IV. Une source d'inspiration littéraire et artistique au service de la Croisade

Je ne ferai ici qu'évoquer brièvement les aspects iconographiques. Au IX^e siècle, des manuscrits enluminés présentent la figure des Maccabées⁹⁹. Dans ce domaine, comme dans tant d'autres, les temps carolingiens furent fondateurs. Un manuscrit originaire de Saint-Gall, datant peut-être de 925, plus vraisemblablement des années 970-975, associe le Premier Livre des Maccabées et le traité militaire de Végèce¹⁰⁰. Il présente une magnifique série de vingt-huit illustrations dépeignant de manière très réaliste des scènes de combat¹⁰¹. La beauté de l'ouvrage fait suggérer à Hagen Keller qu'il aurait été confectionné pour un membre de la famille ottonienne, voire l'empereur lui-même, en un temps où l'on magnifiait sa victoire contre les Hongrois¹⁰².

Une mosaïque du siège d'Antioche réalisée à l'abbaye de Bobbio vers 1160-1170 comporte une figure de cavalier revêtu d'ornements baussants à damier assortie de la légende « Judas Machabeus ». On a repéré en Prusse de nombreuses représentations de Judas et Simon Maccabée dans les châteaux de l'Ordre teutonique, notamment à Marienburg et Lochstedt. Ainsi à Lochstedt la « *Pflegerzimmer* » montre plusieurs scènes allant de l'Annonciation à la Crucifixion où figurent saint Georges et les neuf héros du passé, les célèbres « neuf preux » qui préfigurent la chevalerie et lui servent de modèle¹⁰³.

L'inspiration littéraire liée aux Maccabées semble se dérouler sans solution de continuité. Après les commentaires de l'époque carolingienne et ottonienne, on la suit dans les siècles suivants :

éd. Z. H. NOWAK, Toruń, Uniwersytet Mikołaja Kopernika, 1993 [Ordines militares. Colloquia Torunensia Historica, 6], p. 131-146) avait souligné le parallèle établi entre le pape Innocent III et Melchisédech, comme entre l'Ordre teutonique et plusieurs figures de l'Ancien Testament, dont les Maccabées.

98. Ms. Paris, BnF, nouv. acqu. fr. 1404 ; voir *La Bible d'Acre. Genèse et exode*, éd. Pierre NOBEL, Besançon Presses universitaires de Franche-Comté, 2006 (Annales littéraires). P. Nobel considère vraisemblable l'hypothèse d'un manuscrit rédigé pour un membre d'un ordre religieux ne parlant pas latin. Que le destinataire soit un Templier demeure toutefois pour lui une « conjecture » (*ibid.*, p. xv). Ce manuscrit de la BnF commence par un prologue que suivent immédiatement les Livres historiques, Maccabées, Tobie et Judith. Une autre copie de la Bible d'Acre, conservée à la bibliothèque de l'Arsenal (ms. 5211) commence par le même prologue, mais intercale le livre de la Genèse avant d'exposer les livres historiques, interrompus par les Proverbes, avant que ne suivent les Maccabées. La différence de composition plaiderait en faveur de l'hypothèse templière pour le manuscrit de la BnF.

99. Georg DEHIO, *Geschichte der deutsche Kunst*, Berlin, de Gruyter, 1930, t. I, p. 61. La Bible de Saint-Paul hors les murs offerte à Charles le Chauve comporte une illustration (f. 240) avec huit scènes illustrant le Premier Livre des Maccabées ; voir Joachim GAEHDE, « Studies on the Pictorial Sources of the Bible of San Paolo », *Frühmittelalterliche Studien*, 5, 1971, p. 359-400 ; 8, 1974, p. 351-384 ; 9, 1975, p. 359-389.

100. Ms. Leyde, bibl. univ., Cod. Periz. F. 17 ; description dans *Bibliotheca Universitatis Leidensis. Codices Manuscripti*, t. IV : *Codices Perizoniani*, éd. Karel Adriaan DE MEYER, Leyde, Brill, 1946.

101. Adolf MERTON, *Die Buchmalerei in St. Gallen vom 9. bis 11. Jahrhundert*, Leipzig, Hiersemann, 1923, p. 64 et s. ; voir les reproductions p. LV-LXI. Cf. le *Lexicon der christlichen Ikonographie*, éd. E. KIRSCHBAUM, Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1970-1976, t. III, s.v. « Makkabäer », col. 142 et s.

102. H. KELLER (art. cit. n. 25), p. 434-435.

103. Konrad STEINBRECHT, *Schloss Lochstedt und seine Malereien*, Berlin, Springer, 1910.

Pierre Damien (1007-1072) utilise la figure des Maccabées dans ses sermons¹⁰⁴ de même que Geoffroy d'Admont¹⁰⁵. Au XII^e siècle, le thème est repris par Hildebert de Lavardin (1056-1133), évêque du Mans (1096) puis archevêque de Tours (1125), qui composa un poème en l'honneur des combattants juifs¹⁰⁶. Face aux persécutions et aux violences des souverains grecs, la révolte armée est justifiée, car elle est le signe de l'obéissance à Dieu. Et si Judas est un *miles Dei*, c'est à Dieu qu'il convient d'attribuer l'origine de la victoire.

Toute l'idéologie présente dans la Croisade se retrouve dans ces vers qui dressent du guerrier Judas Maccabée un portrait flamboyant analogue à ceux des héros chevaliers de la « matière de Jérusalem » : homme de religion et guerrier, recouvert de ses armes à la manière des géants combattants, il méprisait la mort et fut le « rédempteur de son peuple et de sa patrie ». Hildebert célèbre aussi celui qui, le premier, donna aux hommes l'espoir de la résurrection¹⁰⁷.

Au XIII^e siècle, Césaire d'Heisterbach et Jacques de Voragine les citent encore en exemple¹⁰⁸. Mais l'apparition des croisades avait alors renforcé la prégnance du modèle et fait ressortir son actualité. Papes et chroniqueurs en jouèrent à volonté, érigeant ainsi un modèle séculaire. Dans l'épopée militaire des Maccabées, c'est presque toujours le personnage de Judas que l'on met en scène et que l'on exalte, en particulier par le biais de son appel *accingimini et estote filii potentes*.

L'histoire des Maccabées figure parmi les premiers livres de la Bible traduits en français, ce qui est sans doute une conséquence des croisades. Par ailleurs, Judas Macchabée fait partie des neufs preux, que vante Philippe Mousket au début du XIII^e siècle. La perte définitive de Jérusalem en 1244 fut même à l'origine de la rédaction d'un long poème en français et en latin de 23951 vers, que l'on doit à Gauthier de Belleperche, un « arbalestrier » qui aurait accompagné saint Louis outre-mer¹⁰⁹. *La Chevalerie de Judas Macchabée* reprend le contenu du texte biblique à partir de la Vulgate en le romançant à la manière d'un poème de Croisade¹¹⁰. Il y ajoute des éléments et de nombreux personnages puisés dans le *Roman d'Alexandre* ainsi que dans le livre de Judith. Son but est d'exalter les champions de Dieu, les athlètes du Christ, et de redonner force et

104. Éd. PL 145, col. 1173.

105. Éd. PL 174, col. 1130.

106. Voir HILDEBERT DU MANS, *De Macchabeis*, éd. PL 171, col. 1293-1302, en part. col. 1302B : « *Judas praescrivit, gentem parat, obvius ivit, Pugnaque conseritur, gladiis hinc inde feritur, Vicit vero Deus, milesque Dei Macchabeus* » ; le thème est repris par PIERRE LE MANGEUR dans son *Histoire scolastique* (PL 198, col. 1505) ; voir aussi l'édition de J. V. NOVAK, *Petri Comestorius Historia scolastica*, Prague, Académie C. Frantiska, 1910. On peut ajouter à la liste des fragments d'une œuvre de PIERRE DE RIGA (PL 212, col. 31) et un poème de Marbode de Rennes (1035-1123) en l'honneur des sept martyrs (PL 171, col. 1603-1608).

107. *Judas surrexit, qui plebem pro patre rexit,
Religione sacer, qui bello claruit acer
Corpore robustus, vultusque decore venustus
Mortis contemptor, generis patriaeque redemptor
Qui dedit, ut legimus, spem posse resurgere primus.
Armis bellantum succinctus more gigantum,
Sumpsit lorica, gentemque minax inimicam
Stravit, submersit, patriaeque suae probra tersit.
Cujus vita brevis, sed strenua, sed sine naevis
Nomen in aeternum transvexit ad astra paternum.*

108. CÉSAIRE D'HEISTERBACH, *Dialogus miraculorum*, éd. Josef STRANGE, Cologne/Bonn/Bruxelles, Heberle, 1851, VIII, 64 ; JACQUES DE VORAGINE, *Legenda aurea*, chap. 109, éd. Johann Georg Theodor GRASSE, Dresde/Leipzig, Arnold, 1846, p. 454.

109. Hector, Alexandre, César, Josué, David, Judas Macchabée, Charlemagne, Arthur, Godefroy de Bouillon.

110. *La Chevalerie de Judas Macchabée de Gautier de Belleperche (et de Pieros du Riès)*, éd. Jean Robert SMEETS, Assen/Maastricht, Van Gorcum, 2 vol., 1991. Gautier de Belleperche était sans doute originaire du Ponthieu ; Pieros du Roès son continuateur est par ailleurs inconnu. Gautier a entamé la rédaction de son ouvrage vers 1244-1250 et s'est arrêté avant 1268 ; Pieros a rédigé sa continuation à partir de 1260-1270 et l'a achevée vers 1280. L'œuvre a bénéficié d'un réel succès : on en connaît au moins huit manuscrits, dont quatre datent de la deuxième moitié du XIII^e s. et le cinquième du début du XIV^e s. Ce dernier, conservé à Berlin (Staatsbibliothek, Hamilton 363) a été écrit pour un membre de la famille de Montmorency, André de Laval devenu en 1292 seigneur de Châtillon-en-Vendelais ; il comporte vingt-quatre miniatures. Le plus richement illustré est le manuscrit de l'Arsenal 3516 (parchemin, 357 folios, composé entre 1245 et 1268 en ancien français) doté de quatre-vingt-une vignettes.

ardeur à l'idéal de la Croisade. Les Maccabées étaient aussi très appréciés en Empire, comme le montrent les *Halberstädter Makkabäer* dont il ne reste malheureusement que des fragments¹¹¹.

Une dernière question se pose : en quoi l'analogie entre les Maccabées et les ordres militaires était-elle parlante aux yeux des contemporains et, notamment, des premiers intéressés, Templiers, Hospitaliers ou Teutoniques ? Il est permis de penser qu'ils y trouvaient leur compte à plus d'un titre.

La référence révélait que le modèle des ordres militaires était inscrit dans la Bible, faisait donc partie des plans de la Providence. Les Maccabées par ailleurs assuraient la liaison entre les mondes de l'Ancien et du Nouveau Testament : leur religiosité comportait en effet des éléments que le christianisme allait reprendre et développer. Par ailleurs, les Maccabées donnaient au soldat toute légitimité pour accéder à la dignité de martyr. Leur exemple fournissait un des soubassements scripturaires nécessaires au développement de l'idée de Croisade. Par leur intermédiaire les « chevaliers du Christ », combattant dans la même terre que les Maccabées, s'inscrivaient dans l'histoire du salut qui repose sur cette continuité du monde juif au monde chrétien. Cela justifiait l'existence de ces ordres et en même temps leur fixait un programme d'action.

La grande leçon des Maccabées tenait ensuite dans la victoire donnée par la foi contre un ennemi supérieur en nombre. Elle conférait à ceux qui combattaient et craignaient d'être submergés la sérénité et la force d'âme nécessaires pour vaincre l'adversité. L'exemple des Maccabées encourageait à lutter pour Jérusalem, montrait que la ville pouvait être arrachée aux mains de ses ennemis ; il encourageait aussi à purifier les lieux saints une fois ceux-ci libérés. Il prouvait que Dieu, par l'intermédiaire de cavaliers célestes, venait en aide aux siens lors des combats. L'alliance ainsi formée – ou renouée car la Croisade incarnait une nouvelle alliance – entre Dieu et les croyants permettait de vaincre un ennemi supérieur et garantissait la vie éternelle aux combattants ; elle autorisait même le massacre des ennemis de Dieu à l'image de ce qu'avait accompli Judas Maccabée.

L'enseignement ultime des Maccabées démontrait que le sort de la guerre échappait à la logique humaine (il en alla ainsi de la première croisade) ; c'est Dieu qui livrait les ennemis aux mains de ses fidèles :

Il leva les mains vers le ciel et invoqua le Seigneur qui opère les prodiges, sachant bien que ce n'est pas à l'aide des armes, mais selon ce qu'il juge, qu'il accorde la victoire à ceux qui en sont dignes¹¹².

Grâce aux Maccabées, le martyr pouvait être lié au combat, le guerrier assuré de trouver sa récompense bien qu'il ait versé le sang. Dans l'armature idéologique de la première croisade, le récit des Maccabées joua un rôle central. La guerre était bien une affaire religieuse : celle que menaient les chrétiens contre les Hongrois ou les musulmans rappelait celle des Maccabées contre les Grecs. Elle était leur fille, la reproduisait, l'actualisait et la parachevait.

Sylvain GOUGUENHEIM

111. Danielle BUSCHINGER, *Studien zur deutschen Literatur des Mittelalters*, Greifswald, Reineke, 1995, p. 317.

112. 2 M 15, 21.

